



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL



Assemblée générale de début de saison

Laissaud 26 août 2022



B.P. 401 • 73004 CHAMBERY CEDEX • Tél. 04 79 33 84 45 • Port. 06 06 88 69 81
E-mail : district@savoie.fff.fr - Site Internet : <https://savoie.fff.fr>



ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON

VENDREDI 26 AOUT 2022 A 18 H 30 SALLE DES FETES DE LAISSAUD

Présence obligatoire, toute Absence sera Amendée de 140€

ORDRE DU JOUR

A 17 H 30 : accueil des participants, signature de la feuille de présence, remise des documents et élection des représentants des Clubs aux A.G. de Ligue.

18 H 30 : Début de l'AG

- **Informations du Président**
- **Assemblée Générale Extraordinaire** : Adaptation des statuts du district aux textes fédéraux
- **AG ordinaire** :

Modification des RG du district.

- **Comptes 21-22** :

Présentation et vote du bilan et du compte de résultat de la saison 2021-2022.

Intervention du Commissaire aux Comptes.

Affectation du résultat de la saison 2021/2022 (vote).

- **Résultats de l'élection des représentants des Clubs aux A.G. de Ligue.**
- **Intervention des Présidents de Commission**
- **Intervention du Conseiller Technique Départemental**
- **Remise des récompenses** : Fair Play – Carton Bleu
- **Clôture de l'Assemblée par le Président du District**

Repas offert par le district à tous les participants à l'A.G.



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL



Assemblée Générale Extraordinaire

26 Août 2022 - Laissaud

Adaptation des statuts du District aux textes fédéraux

Ancien article

12.5.3 Quorum

La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est de nouveau convoquée sur le même ordre du jour. La convocation est adressée aux membres de l'Assemblée Générale quinze (15) jours au moins avant la date fixée. L'Assemblée Générale statue alors sans condition de quorum.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du District. En cas d'absence du Président, les travaux de l'Assemblée sont présidés par tout membre du Comité de Direction désigné par ledit Comité.

Nouvel article

12.5.3 Quorum

La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est de nouveau convoquée sur le même ordre du jour. La convocation est adressée aux membres de l'Assemblée Générale quinze (15) jours au moins avant la date fixée. L'Assemblée Générale statue alors sans condition de quorum.

L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière décentralisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence, ou tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres à valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place dans les conditions prévues par l'article 12.2.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du District. En cas d'absence du Président, les travaux de l'Assemblée sont présidés par tout membre du Comité de Direction désigné par ledit Comité.



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL



Assemblée Générale Ordinaire

26 Août 2022 - Laissaud

Modification des R.G. du District

Nouvel article

Article 43 – Correspondance

La correspondance entre les clubs et le district se fait :

- Soit par courrier papier à entête du club*
- Soit par courrier électronique dont la seule messagerie autorisée est l'adresse officielle (au sens de la FFF) du club dénommée "numeroaffiliationduclub@laurafoot.org"*

Les clubs doivent renseigner deux contacts téléphoniques dont obligatoirement le correspondant. Ces contacts doivent être visibles des clubs et des instances sur les sites officiels et définis comme "diffusable" sur foot club.



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL



COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL

90 Rue Henri Oreiller

73000 CHAMBERY

Code Activité : 9312 Z

SIRET : 424 506 582 00016

Exercice du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

District de Savoie de Football – 73000 CHAMBERY

Sommaire Général

<u>COMPTE ANNUELS :</u>	2
Bilan	3
Compte de Résultat	5
Annexe	6
 <u>ETATS DETAILLES :</u>	 12
Bilan détaillé	13
Compte de Résultat détaillé	15

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 319,64	1 319,64		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	3 847,37	3 847,37		55,54
Autres immobilisations corporelles	18 109,09	16 005,27	2 103,82	4 000,56
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	23 276,10	21 172,28	2 103,82	4 056,10
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	30,00		30,00	30,00
Fournisseurs débiteurs				542,85
Personnel	415,60		415,60	202,06
Autres créances	41 134,22		41 134,22	64 798,11
Divers				
Valeurs mobilières de placement	463 947,00		463 947,00	463 268,00
Disponibilités	300 561,57		300 561,57	272 494,11
ACTIF CIRCULANT	806 088,39		806 088,39	801 335,13
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	829 364,49	21 172,28	808 192,21	805 391,23

Bilan passif

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
PASSIF		
Report à nouveau	565 564,71	575 909,79
Résultat de l'exercice	-14 053,74	-10 345,08
CAPITAUX PROPRES	551 510,97	565 564,71
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	21 391,00	
Provisions pour charges	1 668,48	368,48
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 059,48	368,48
Découverts et concours bancaires		508,33
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		508,33
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	67 947,93	72 500,22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 698,59	137 015,57
Personnel	14 029,65	14 012,57
Organismes sociaux	20 390,32	15 335,56
Autres dettes fiscales et sociales	55,27	85,79
Dettes fiscales et sociales	34 475,24	29 433,92
Produits constatés d'avance	22 500,00	
DETTES	233 621,76	239 458,04
TOTAL PASSIF	808 192,21	805 391,23

COMPTE DE RESULTATS

District de Savoie de Football

Etats de synthèse au 30/06/2022

	du 01/07/21 au 30/06/22	du 01/07/20 au 30/06/21
Production vendues de services	143 347,48	59 998,35
Engagements et participation stages	68 959,20	40 468,78
Chiffres d'affaires net	212 306,68	100 467,13
Subventions d'exploitation	353 655,27	302 607,99
Reprises et Transferts de charge	422,56	427,90
Produits d'exploitation	566 384,51	403 503,02
Récompenses	64 190,84	17 539,44
Autres achats non stockés	29 706,84	15 031,41
Charges externes	324 134,26	275 396,12
Impôts et taxes	1 113,28	952,57
Salaires et Traitements	103 618,63	78 987,26
Charges sociales	31 267,72	23 600,07
Amortissements et provisions	3 252,28	4 667,63
Autres charges	7 730,17	4 259,90
Charges d'exploitation	565 014,02	420 434,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 370,49	-16 931,38
Produits financiers	6 896,77	6 898,30
Résultat financier	6 896,77	6 898,30
RESULTAT COURANT	8 267,26	-10 033,08
Charges exceptionnelles	21 391,00	
Résultat exceptionnel	-21 391,00	
Impôts sur les bénéfices	930,00	312,00
EXCEDENT OU PERTE	-14 053,74	-10 345,08

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

SAISONS	2021-2022	2020-2021
BENEVOLAT (Frais de Déplacement)	17 997	12 108
DIRECTION ADMINISTRATIVE BENEVOLE	62 610	45 000
TOTAL DES PRODUITS	80 607	57 108
PERSONNEL BENEVOLE (Déplacement)	17 997	12 108
DIRECTION ADMINISTRATIVE BENEVOLE	62 610	45 000
TOTAL DES CHARGES	80 607	57 108



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL



ANNEXE

B.P. 401 • 73004 CHAMBERY CEDEX • Tél. 04 79 33 84 45 • Port. 06 06 88 69 81
E-mail : district@savoie.fff.fr - Site Internet : <http://savoie.fff.fr>



ANNEXE

Nom de l'entreprise DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
Activité exercée Activités de clubs de sports
Adresse BP 401 - 73004 CHAMBERY CEDEX

Annexe des comptes annuels **Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022**

- 1- Règles et méthodes comptables
- 2- Autres éléments significatifs
- 3- Notes sur le bilan actif
- 4- Notes sur le bilan passif
- 5- Notes sur le compte de résultat
- 6- Autres informations
- 7- Détails des charges et des produits

Total du bilan av. répartition	808 192,21	Résultat : Déficit	14 053,74

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27 juillet 2022 par les dirigeants de l'association.

1- Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à celles de l'exercice précédent.

Dérogation aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les durées d'amortissement des autres immobilisations incorporelles généralement retenues sont les suivantes :

Logiciels : 1 an

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire.

Les durées les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Matériel et outillage : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3, 4 et 5 ans

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Evaluation

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dépréciation

Les valeurs mobilières de placement n'ont pas donné lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation.

2- Autres éléments significatifs

A compter de cet exercice les indemnités de fin de carrière ont été comptabilisées.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'exercer une influence sur les comptes, ou sur leur interprétation, n'a été identifié.

3- Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1320	0	0	1320
Immobilisations corporelles	21956	0	0	21956
Immobilisations financières	23276	0		23276
TOTAL				
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	1320			1320
Immobilisations corporelles	17900	1952		19852
Immobilisations financières				
TOTAL	19220	1952		21172

Etat des créances

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance			
TOTAL			

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Fournisseurs RRR à obtenir	
Autres créances	35 000
Disponibilités	764 509

Charges constatées d'avances :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

4- Notes sur le bilan passif

Capital social – Actions ou parts sociales	Non applicable
---	----------------

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses	67948	67948		
Fournisseurs	108699	108699		
Dettes fiscales et sociales	34475	34475		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	22500	22500		
TOTAL	233622	233622		

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes établissement de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	108699
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'association

5- Notes sur le compte de résultat

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision réglementées				
Provisions pour risques et charges				21391
Provisions pour dépréciation				
Total				21391

6- Autres informations

Obligations en matière de retraite

Les obligations en matière de retraite pour les prestations à venir postérieures à l'emploi (pensions de retraite) font l'objet du versement de cotisations obligatoires et, le cas échéant, volontaires à des organismes gestionnaires externes dans le cadre de régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans des postes de charges et ne donnent donc pas lieu à la constatation d'un engagement.

Obligations en matière d'indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière à verser au moment du départ à la retraite des salariés concernés sont évalués au passif du bilan pour 1 668€

Informations diverses

Le district de Savoie de football organise et gère les compétitions au niveau départemental. Il forme aussi les éducateurs et les arbitres. Il développe le football en milieu scolaire (primaire, collège, lycée) avec notamment une quinzaine de « classes foot ». Il participe au soutien et développement des clubs (P.E.F., Fair-Play, labellisation des écoles de foot, ...).

Pour se faire, il utilise les locaux mis gratuitement à sa disposition par le Conseil Départemental de la Savoie. Les charges de fonctionnement sont facturées au District par le Conseil Départemental au prorata de la surface utilisée. Les membres du Comité Directeur et des commissions (plus de 50 personnes) œuvrent régulièrement à titre bénévole au sein de l'association.

Enfin, le district emploie 4 salariés, soit 3,75 ETP.

Les membres du Comité Directeur et des commissions (plus de 50 personnes) œuvrent régulièrement à titre bénévole au sein de l'association.

Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes :

Nature de la contribution / modalités ayant permis de quantifier	Méthode de valorisation	Montant Obtenu :
Bénévolat des administrateurs : - Recensé d'après le temps passé par personne pour le suivi des travaux et séances	- Application d'un coût horaire chargé estimé d'après la valeur du SMIC au 01/01/2022 appliqué au nombre d'heures total estimé (doublé pour le président).	62 610 €
- Abandon frais de déplacements	- Selon le barème fiscal en vigueur	17 997 €

7- Détail des produits et des charges

	30/06/2022	30/06/2021
--	------------	------------

Produits à recevoir :		
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		
Fournisseur RRR à obtenir		
Divers – produits à recevoir		
Autres créances		
Intérêts courus à recevoir	1071	931
Disponibilités	1071	931
Total des produits à recevoir	1071	931

Charges constatées d'avance		
Charges constatées d'avance		
Total des charges constatées d'avance		

Charges à payer :		
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan		
Fournisseurs – factures non parvenues	107953	137016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Congés à payer	8057	10009
Autres charges du personnel à payer	5973	4004
Organisme sociaux charges/congés payés et 13 ^{ème} mois	3158	3585
Dettes fiscales et sociales	17188	17598
Total des charges à payer	125141	154614

Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	22500	0
Total des produits constatés d'avance	22500	0

ETATS DETAILLES

Détail du bilan actif

District de Savoie de Football

E tats de synthèse au 30/06/2022

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 205000-- LOGICIELS	1 319,64		1 319,64	1 319,64
- 280500-- amortissement logiciels		1 319,64	-1 319,64	-1 319,64
Concessions, brevets et droits assimilés	1 319,64	1 319,64		
Immobilisations corporelles				
- 215400-- Matériel et outillage	3 847,37		3 847,37	3 847,37
- 281540-- Amortissement Matériel et Outillage		3 847,37	-3 847,37	-3 791,83
Installations techniques, matériel et outillage	3 847,37	3 847,37		55,54
- 218300-- MATERIEL DE BUREAU	18 109,09		18 109,09	18 109,09
- 281830-- amortissement matériel de bureau		16 005,27	-16 005,27	-14 108,53
Autres immobilisations corporelles	18 109,09	16 005,27	2 103,82	4 000,56
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	23 276,10	21 172,28	2 103,82	4 056,10
Stocks				
Créances				
- 411000-- Collectif Clients	30,00		30,00	30,00
Clients et comptes rattachés	30,00		30,00	30,00
- 401000-- Collectif Fournisseurs				542,85
Fournisseurs débiteurs				542,85
- 437400-- HUMANIS+ADREA Mutuelle+IONIS	415,60		415,60	202,06
Personnel	415,60		415,60	202,06
- 451000-- Collectif Clubs	6 123,98		6 123,98	1 709,93
- 468700-- Débiteurs divers, produits à recevoir	35 000,00		35 000,00	63 088,18
- 471000-- Compte d'attente Général	10,24		10,24	
Autres créances	41 134,22		41 134,22	64 798,11
Divers				
- 508110-- PARTS SOCIALES CREDIT MUTUEL	51 235,00		51 235,00	51 235,00
- 508120-- Titres Crédit Agricole des Savoie	344 202,00		344 202,00	344 033,00
- 508150-- CAT CREDITMUTUEL	68 510,00		68 510,00	68 000,00
Valeurs mobilières de placement	463 947,00		463 947,00	463 268,00
- 512200-- Banque Crédit Agricole	2 794,65		2 794,65	
- 512500-- Crédit Mutuel	5 336,18		5 336,18	7 133,66
- 518700-- interets courus à recevoir	1 070,77		1 070,77	931,09
- 519300-- Livret A - Crédit Agricole	77 268,68		77 268,68	76 884,26
- 519400-- Compte sur Livret Associations	214 091,29		214 091,29	187 545,10
Disponibilités	300 561,57		300 561,57	272 494,11
ACTIF CIRCULANT	806 088,39		806 088,39	801 335,13
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	829 364,49	21 172,28	808 192,21	805 391,23

Détail du bilan passif

District de Savoie de Football

Etats de synthèse au 30/06/2022

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
PASSIF		
- 110000-- REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	579 166,95	579 166,95
- 119000-- R.A.N.	-13 602,24	-3 257,16
Report à nouveau	565 564,71	575 909,79
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-14 053,74</i>	<i>-10 345,08</i>
CAPITAUX PROPRES	551 510,97	565 564,71
AUTRES FONDS PROPRES		
- 151100-- PROVISIONS POUR LITIGES	21 391,00	
Provisions pour risques	21 391,00	
- 153000-- Provision pour Retraite	1 668,48	368,48
Provisions pour charges	1 668,48	368,48
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 059,48	368,48
- 512200-- Banque Crédit Agricole		508,33
<i>Découverts et concours bancaires</i>		<i>508,33</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		508,33
- 451000-- Collectif Clubs	67 947,93	72 500,22
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	67 947,93	72 500,22
- 401000-- Collectif Fournisseurs	745,30	
- 408100-- fournisseurs factures non parvenues	107 953,29	137 015,57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 698,59	137 015,57
- 428100-- 13e mois et primes à payer	5 972,76	4 003,59
- 428200-- salariés congés à payer	8 056,89	10 008,98
Personnel	14 029,65	14 012,57
- 431000-- URSSAF - POLE EMPLOI	15 577,59	10 386,18
- 437300-- Retraite MALAKOFF MEDERIC	1 654,58	1 364,79
- 438600-- organismes sociaux charges à payer	3 158,15	3 584,59
Organismes sociaux	20 390,32	15 335,56
- 442100-- Prélèvements à la source - Impôt/revenu	55,27	85,79
Autres dettes fiscales et sociales	55,27	85,79
Dettes fiscales et sociales	34 475,24	29 433,92
- 487000-- produits constatés d'avance	22 500,00	
Produits constatés d'avance	22 500,00	
DETTES	233 621,76	239 458,04
TOTAL PASSIF	808 192,21	805 391,23

Détail du compte de résultat

District de Savoie de Football

Etats de synthèse au 30/06/2022

	du 01/07/21 au 30/06/22	du 01/07/20 au 30/06/21
- 706100-- Cotisations au District	9 240,00	9 240,00
- 706101-- Forfaits	8 108,00	513,00
- 706105-- Publicité	51 098,48	23 106,35
- 706107-- Réclamations	750,00	200,00
- 706108-- Frais de dossier	400,00	80,00
- 706109-- Amendes discipline	56 511,00	12 847,00
- 706111-- Cotisation caisse solidarité arbitre	1 430,00	1 050,00
- 706112-- Cotisations secrétariat	12 675,00	12 480,00
- 706113-- Amendes resultat non saisi		72,00
- 706115-- Amendes absences A.G.		140,00
- 706120-- Amendes diverses	3 135,00	195,00
- 706130-- Frais refonte calendrier		75,00
Production ventes de services	143 347,48	59 998,35
- 708000-- Produits divers	4 288,20	11 476,78
- 708100-- Engagements seniors	10 710,00	11 270,00
- 708102-- Engagements jeunes	5 778,00	5 452,00
- 708103-- Engagements Féminines	1 260,00	1 365,00
- 708104-- Engagement FUTSAL	1 155,00	1 050,00
- 708400-- Particip Clubs emploi EducTechnique	3 990,00	4 130,00
- 708600-- Participation stages	39 088,00	4 675,00
- 708610-- Participations candidats arbitres	2 640,00	1 050,00
- 708620-- Refacturation livres arbitres	50,00	
Engagements et participation stages	68 959,20	40 468,78
Chiffres d'affaires net	212 306,68	100 467,13
- 740000-- Subvention état	33,33	666,67
- 740100-- Subvention Conseil Départemental	48 500,00	46 750,00
- 740200-- Subvention Ligue	52 341,81	47 266,05
- 740300-- Subvention DDJS	15 000,00	20 500,00
- 740310-- Subvention Etat Fond Solidarité Gou	21 391,00	41 288,00
- 740400-- Subvention FFF	54 556,13	57 830,27
- 740410-- Subvention FFF Contrat Objectif	51 833,00	50 542,00
- 740420-- Fonds National de Solidarité FFF		37 765,00
- 740421-- Fd Solidarité District 2022	110 000,00	
Subventions d'exploitation	353 655,27	302 607,99
- 791000-- Transfert de Charges	422,56	427,90
Reprises et Transferts de charge	422,56	427,90
Produits d'exploitation	566 384,51	403 503,02
- 607100-- Récompenses diverses	21 078,80	7 658,34
- 607110-- Récompenses coupes	26 569,88	
- 607150-- Carton bleu	5 260,00	3 559,20
- 607160-- Ballons d'honneur	1 920,00	
- 607200-- Médailles		41,90
- 607250-- Fair-Play	7 000,00	6 280,00
- 607300-- Rassemblement des bénévoles	2 362,16	
Récompenses	64 190,84	17 539,44
- 606300-- Achat matériel	529,80	

Détail du compte de résultat

District de Savoie de Football

Etats de synthèse au 30/06/2022

	du 01/07/21 au 30/06/22	du 01/07/20 au 30/06/21
- 606310-- Achat équip. commission technique	4 691,90	49,40
- 606315-- dotations class foot	20 488,49	13 749,48
- 606320-- Achat petit matériel	738,90	90,00
- 606400-- Fournitures de bureau	1 657,35	455,13
- 606410-- Travaux imprimerie	1 600,40	687,40
Autres achats non stockés	29 706,84	15 031,41
- 613500-- Locations diverses	118,80	118,80
- 613510-- Location Photocopieur	2 688,57	3 418,67
- 614000-- Charges Locatives	5 246,33	4 826,81
- 615030-- Entretien matériel	239,90	
- 615050-- Lavage maillots	1 394,85	457,57
- 615650-- Maintenance-Sauvegarde Informatique	1 294,51	1 171,81
- 616000-- Assurance	415,00	415,00
- 618300-- Documentation	1 583,12	1 143,84
- 618500-- Stages commission technique	19 997,20	7 734,00
- 618510-- Stages arbitres	6 946,50	2 634,50
- 621100-- Secrétariat CDOSS	11 855,60	8 462,00
- 621150-- Formation du Personnel		633,00
- 621200-- Honoraires PSA	805,00	663,00
- 622600-- Honoraires commissaire aux comptes	3 000,00	3 000,00
- 623810-- Subvention Classes Foot	19 550,00	12 320,00
- 624400-- Dépts Comité Directeur	7 151,85	3 616,54
- 624403-- Dépts Commission des Arbitres	882,50	-87,30
- 624407-- Dépts Commission des Coupes	332,52	
- 624408-- Dépts Com délég et matchs à risque	903,64	107,30
- 624410-- Dépts Commission Féminines	396,16	
- 624415-- Dépts Commission des Jeunes	156,48	
- 624420-- Dépts Commission Technique	10 565,45	1 846,28
- 624421-- Dépts Com des Terrains et FAFA	2 868,21	541,95
- 624422-- Dépts Commission d' Appel		-32,40
- 624425-- Dépts Techniciens	7 979,67	5 216,10
- 624430-- Dépts tuteurs arbitres	7 607,76	1 660,50
- 624435-- Dépts Classes Foot	6 539,40	
- 625700-- Missions - Réceptions	20 150,17	13 318,57
- 626000-- Téléphone - Internet	5 756,37	4 302,81
- 626100-- Affranchissement	1 761,93	727,35
- 626200-- Internet		1 678,80
- 627100-- Commissions Bancaires	580,77	536,69
- 627140-- Subvention FUTSAL	1 950,00	1 365,00
- 627150-- Subvention Clubs Jeunes JA	3 750,00	3 840,00
- 627160-- Aide struct form clubs + bons Distr	18 205,00	430,00
- 627180-- Fd Solidarité Covid 19 District		41 265,93
- 627190-- Fd Solidarité Covid 19 FFF		37 765,00
- 627192-- Fd Solidarité District 2022	71 138,00	110 000,00
- 627193-- Fond Solidarité District 2023	80 000,00	
- 628100-- Cotisations	323,00	298,00

Détail du compte de résultat

District de Savoie de Football

Etats de synthèse au 30/06/2022

	du 01/07/21 au 30/06/22	du 01/07/20 au 30/06/21
Charges externes	324 134,26	275 396,12
- 633300-- FORMATION CONTINUE	1 113,28	952,57
Impôts et taxes	1 113,28	952,57
- 641000-- salaires bruts	105 519,79	72 447,08
- 641001-- Indemnité Chomage Partiel	963,98	29 095,99
- 641002-- Remboursement Chomage Partiel	-3 265,14	-22 555,81
- 641400-- Indemnités et avantages divers	400,00	
Salaires et Traitements	103 618,63	78 987,26
- 645100-- Cotisations URSSAF+POLE EMPLOI	24 062,28	18 191,21
- 645300-- Cotisation RetraiteMALAKOFF MEDERIC	5 322,34	3 726,25
- 645400-- Mutuelle PrévoyanceHUMANIS+RADIANCE	1 745,54	1 829,23
- 645800-- charges sur congés payés	-426,44	-721,32
- 647500-- Medecine du Travail + Pharmacie	564,00	574,70
Charges sociales	31 267,72	23 600,07
- 681100-- dotation aux amortissements	1 952,28	3 367,63
- 681530-- Provision pour Retraite	1 300,00	1 300,00
Amortissements et provisions	3 252,28	4 667,63
- 658100-- Charges diverses	7 730,17	4 259,90
Autres charges	7 730,17	4 259,90
Charges d'exploitation	565 014,02	420 434,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 370,49	-16 931,38
- 762200-- Intérêts livret	615,39	697,20
- 764000-- Produit sur Titres de Placement	6 281,38	6 201,10
Produits financiers	6 896,77	6 898,30
Résultat financier	6 896,77	6 898,30
RESULTAT COURANT	8 267,26	-10 033,08
- 687500-- DOT AUX PROV P RISQUES-CHARGE EXCEP	21 391,00	
Charges exceptionnelles	21 391,00	
Résultat exceptionnel	-21 391,00	
- 695000-- Impôts sur les Sociétés	930,00	312,00
Impôts sur les bénéfices	930,00	312,00
EXCEDENT OU PERTE	-14 053,74	-10 345,08

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021 - 2022

COMPTE-RENDU FINANCIER

Mesdames, messieurs les responsables de clubs, vous voudrez bien trouver ci-après les divers documents concernant les finances du district.

Par rapport aux deux saisons antérieures, nous avons eu un **exercice comptable qui retrouve quasiment la normale. Toute comparaison avec la saison précédente n'a donc pas de signification !** Nous pouvons cependant citer quelques points principaux.

Recettes : Elles sont revenues à un niveau d'avant crise, et même légèrement supérieures grâce : A une légère augmentation des subventions d'exploitation traditionnelles ; A des recettes exceptionnelles de plus de 24 500 € (dernières aides pour le chômage partiel et le fond de solidarité de l'état aux petites entreprises sur juillet et août 2021) ; A noter que nous sommes dans un ratio budgétaire avec environ 20 % des produits qui vient des clubs et **80 % fournis par les partenariats, les aides et les subventions !**

Dépenses : Elles sont elles aussi revenues à un niveau d'avant crise Nous avons enregistré pour environ **71 000 € de dépenses exceptionnelles en faveur des clubs** (Aide aux clubs COVID 2022). La masse salariale est revenue à un niveau normal, de même que les autres charges de gestion courantes. A noter **une nouvelle provision exceptionnelle de 80 000 € en faveur des clubs pour un fond COVID 2023.** A noter également une provision pour risques de 21 391 € qui correspond aux aides COVID de l'état de 2021 (risque éventuel de rappel).

Cela donne un résultat négatif de 14 053,74 €.

SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE :

Activité revenue à la quasi normale cette saison.

EVOLUTION PREVISIBLE DE L'ACTIVITE :

Activité stable.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE IL EST ETABLI :

Néant.

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DANS LES METHODES D'EVALUATION RETENUES :

Néant.

ANALYSE DE L'EXERCICE ECOULE 21/22 PAR RAPPORT AU BUDGET PREVISIONNEL :

L'activité a été rétablie dans sa quasi normalité. Les aides demandées à l'état (été 2021) ont permis de maintenir les équilibres financiers fondamentaux tout en consacrant environ **71 000 € d'aides directes exceptionnelles aux clubs** et en **provisionnant 80 000 € pour un fond 2023 covid.**

COMMENTAIRES SUR LE BUDGET DE L'EXERCICE EN COURS (22/23) :

Ce budget prévoit de nouveau une **aide exceptionnelle directe aux clubs** dans le cadre du COVID 19 alimentée par la provision réalisée en juin 2022.

PROJET POULES 2022 - 2023			MISE A JOUR LE 01/08/2022
	Départemental 1	Départemental 2	Départemental 3 A
1	ES TARENTEISE 2 M	US GRIGNON 1 D	AS NOVALAISE 1 D
2	CHY PORT CRX RGE 1 M	JS CHAMBERY 2 D	CHAMBERY SPORT 73 1 D
3	AS UGINE 1	US LA RAVOIRE 1 D	FC NIVOLET 2
4	FC MERCURY B ETOILE 1	FC LAISSAUD 1	ES BOURGET DU LAC 1
5	US CHARTREUSE GUIERS 1	USC AIGUEBELLE 1	EF CHAUTAGNE 1
6	AF MONTMELIAN 1	US MODANE 1	FC CHAMBOTTE 3
7	US LE PONT DE BEAUVOISIN 1	ES DRUMETTAZ MOUXY 2	US DOMESSIN 1
8	UO ALBERTVILLE 1	US LA MOTTE SERVOLEX 2	CA YENNE 1
9	FC CHAMBOTTE 2	ST PIERRE ALBIGNY 1	US LE PONT BEAUVOISIN 2
10	FC HTE TARENTEISE 1 D	FC SUD LAC 1 M	US CHARTREUSE GUIERS 2
11	SP COGNIN 1 D	UO ALBERTVILLE 2 M	CHY PORT CRX RGE 2 M
12	ENT VAL D'HYERES 1 D	FC CŒUR DE SAVOIE 1 M	ENT VAL D'HYERES 2
	Départemental 3 B	Départemental 4 A	Départemental 4 B
1	US LA BATHIE 1 D	AS BARBERAZ 1 M	UO ALBERTVILLE 3 M
2	CUINES VAL D ARC 1 D	FC APREMONT 1 M	FC QUEIGE 1 M
3	FC ST MICHEL 1	AJ MAYOTTE 1	US AIGUEBELLE 2
4	FC ST BALDOPH 1	FC CŒUR DE SAVOIE 2	US MODANE 2
5	AS BOZEL MONT JOVET 1	FC ST BALDOPH 2	AS HTE COMBE 1
6	FC LA ROCHETTE 1	SP COGNIN 2	AS UGINE 2
7	FC VILLARGONDRAN 1	EF CHAUTAGNE 2	AS CUINES VAL D'ARC 2
8	CAM 2	AS BRISON ST INNOCENT 1 D	FC HTE TARENTEISE 2
9	FC CHALLES 1 M	ST PIERRE ALBIGNY 2	US ST REMY MAURIENNE 1
10	US LA RAVOIRE 2	FC LAISSAUD 2	FC BAUGES 1
11	FC MERCURY B ETOILE 2 M		
12	AF MONTMELIAN 2 M		
13			
	M = MONTANTS D = DESCENDANTS		
	Sous réserve des engagements et des procédures en cours		



FORMATION - SAISON 2022 - 2023



TOUTES LES FORMATIONS CI-DESSOUS SONT VALIDEES, VOUS POUVEZ DES A PRESENT INSCRIRE VOS CANDIDATS en passant par le site du District

					Profils pour la formation	Stagiaires
CFF1	1er week-end : 27 et 28 Août 2022 2ème week-end : 3 et 4 Septembre 2022	1er week-end : 14 et 15 janvier 2023 2ème week-end : 28 et 29 janvier 2023			Responsable de catégorie U9 ou U11 et/ou avec projet de formation à moyen terme	16 maximum 2 stagiaires par club max
CFF2	1er week-end : 27 et 28 Août 2022 2ème week-end : 3 et 4 Septembre 2022	Formation Bi-départementale : 18 au 21 février 2023			Responsable de catégorie U13 ou U15 et/ou avec projet de formation à moyen terme	16 maximum 2 stagiaires par club max
CFF3	Formation Bi-Départementale : 14 au 17 Novembre 2022				Responsable de catégorie U17 ou U19 et/ou avec projet de formation à moyen terme	16 maximum 2 stagiaires par club max
CFF4	1er week-end : 7 et 8 janvier 2023 2ème week-end : 28 et 29 janvier 2023				Dirigeants de club, responsable technique et/ou personne à volontier d'avoir un cursus de formation à moyen terme	20 maximum 2 stagiaires par club max
Certification CFF1	Jeudi 13 Octobre 2022	Mardii 22 Novembre 2022	Mardi 21 Mars 2023	Mardi 13 Juin 2023	Pré-requis : Avoir l'attestation de participation des modules U9 et U11	6 stagiaires maximum
Certification CFF2	Jeudi 20 Octobre 2022	Mardi 7 Mars 2023	Jeudi 11 Mai 2023		Pré-requis : Avoir l'attestation de participation des modules U13 et U15	6 stagiaires maximum
Certification CFF3	Jeudi 13 Octobre 2022	Jeudi 06 Avril 2023			Pré-requis : Avoir l'attestation de participation des modules U17 et Séniors	6 stagiaires maximum
Certification CFF4	Mardi 13 Décembre 2022	Jeudi 15 Juin 2023			Pré-requis : Avoir l'attestation de participation des modules Associatif et Sportif/Educatif	4 stagiaires maximum
Formation Module Foot a l'école	Lundi 17 et Mardi 18 Octobre 2022					
Formation Module U9 - Mineurs	Lundi 24 et Mardi 25 Octobre 2022	Mardi 18 et Mercredi 19 Avril 2023			Jeune éducateur de 14 à 17 ans	16 stagiaires maximum
Formation Module U9 - Mineurs Filles	Mardi 11 et Mercredi 12 avril 2023				Jeune éducateur de 14 à 17 ans	16 stagiaires maximum
Formation Modulaire U7	Samedi 08 octobre 2022	Samedi 18 mars 2023			Educateurs, accompagnateurs, responsables et parents sur la catégorie U7	16 stagiaires maximum
Formation Modulaire U9	Samedi 01 et dimanche 02 Octobre 2022				Educateurs, accompagnateurs, responsables et parents sur la catégorie U9	16 stagiaires maximum
Formation Modulaire FOOT à 8 Module U13	Samedi 4 et Dimanche 5 Mars 2023				Educateurs, accompagnateurs, parents sur les catégories U11-U13	16 stagiaires maximum
Formation Modulaire FOOT à 11 Module U15	Samedi 10 et Dimanche 11 Décembre 2022				Educateurs, accompagnateurs, parents sur les catégories U15-U17-U19 et Senior	16 stagiaires maximum

Formation Educateurs "Gardien de but" Module découverte	Samedi 29 Octobre et Vendredi 11 Novembre 2022				Intervenants, éducateurs, ou joueurs GB	12 stagiaires maximum
Formation Educateurs "FUTSAL" Module découverte	Formation bi-départementale Samedi 10 et Dimanche 11 Décembre 2022				Intervenants, éducateurs et joueurs sur le Futsal	16 stagiaires maximum
Formation "Dirigeant accompagnateur"	DANS LES CLUBS - DATES A DEFINIR					
Formation "Dirigeant employeur"	DANS LES CLUBS - DATES A DEFINIR					

	Formations avec hébergement
	Formation Bi-Départementale avec District HAUTE SAVOIE-PAYS DE GEX

A NOTER :

**Pour les formations, le district accepte au maximum 2 personnes par club sur chaque session de formation.
CFF4 : pour la mandature 2020/2024, 2 formations offertes par club**

TARIFS DES FORMATIONS

	Sans hébergement	Stage 2x2 jours avec hébergement	4 jours avec hébergement
CFF1	320,00 €	380,00 €	
CFF2	320,00 €	380,00 €	420,00 €
CFF3	320,00 €	380,00 €	420,00 €
CFF4	320,00 €		
Certifications	70,00 €		
Formation gardien de but	150,00 €		
Formation arbitrage	60,00 €		
Formation mineurs 2 jours avec ou sans hébergement	80,00 €		
Formation modulaire sans hébergement, repas du midi compris	150,00 €		
	Ces formations bénéficieront de bons de formation du District		

CALENDRIER TECHNIQUE 2022 - 2023



JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
V	1		L	1		J	1		S	1	FM U9	Ma	1	CID U15	J	1	
S	2		Ma	2		V	2		D	2		M	2	PPF U13	V	2	
D	3		M	3		S	3	CFF1 Lescheraines	L	3		J	3	CAF + U14F	S	3	
L	4		J	4		D	4	CFF2 Yenne	Ma	4	PPF GB U14 (1 secteur)	V	4	CP U12	D	4	
Ma	5	Séminaire DTN - FFF	V	5		L	5		M	5	Rencontre CHA 6è-5è Mager	S	5		L	5	
M	6		S	6		Ma	6		J	6	Réunion LABEL JEUNES	D	6		Ma	6	PPF GB
J	7		D	7		M	7		V	7		L	7		M	7	
V	8		L	8		J	8		S	8	FM U7	Ma	8	PPF GB	J	8	
S	9		Ma	9		V	9		D	9		M	9	PPF U16 73/74	V	9	
D	10		M	10		S	10	Journée Accueil U11/U13	L	10		J	10		S	10	FM U15-U17
L	11		J	11		D	11		Ma	11	PPF GB U13 (1 secteur)	V	11	FM GB J2	D	11	Module Futsal
Ma	12		V	12		L	12	Réunion Préformation	M	12	U15 73 - 38 U15F 73/74-38	S	12		L	12	
M	13		S	13		Ma	13		J	13	CERTIF CFF1 + CFF3	D	13		Ma	13	CERTIF CFF4
J	14		D	14		M	14	CP U12	V	14		L	14	CFF3 73-74 Savoie	M	14	PPF U15 Futsal T1
V	15		L	15		J	15	Réunion FA	S	15	RDF U9F	Ma	15		J	15	
S	16		Ma	16		V	16		D	16		M	16		V	16	
D	17		M	17		S	17	J. Accueil U9/U11/U13	L	17	FM Foot à l'école Bassin chambérien	J	17		S	17	
L	18		J	18		D	18		Ma	18		V	18		D	18	
Ma	19		V	19		L	19	Réunion Féminines Jeunes	M	19	PPF U16	S	19		L	19	PPF U14 Br CP U12
M	20		S	20		Ma	20		J	20	CERTIF CFF2	D	20		Ma	20	PPF U14 N1 CAF + U14F
J	21		D	21		M	21	U15 73 - 74 U15F 73 - 74	V	21		L	21		M	21	PPF U13
V	22		L	22		J	22	Réunion PEF	S	22		Ma	22	CERTIF CFF1	J	22	
S	23		Ma	23	PPF U15	V	23		D	23		M	23	CP U12	V	23	
D	24		M	24		S	24	JA U7/U9/U11 RDF U12/U15F	L	24	FM U9 Min M	J	24		S	24	
L	25		J	25		D	25		Ma	25	PPF U15	V	25		D	25	
Ma	26		V	26		L	26	Réunion U7 secteur Ouest	M	26	PPF U14 Br	S	26		L	26	
M	27		S	27	CFF1 Lescheraines	Ma	27	Réunion U7 secteur Est	J	27	PPF U14 N1	D	27		Ma	27	
J	28		D	28	CFF2 Yenne	M	28	PPF U13	V	28	PPF U16	L	28		M	28	
V	29		L	29		J	29		S	29	FM GB J1	Ma	29		J	29	
S	30		Ma	30	PPF U15 Br PPF U15F	V	30		D	30		M	30	PERF U13	V	30	
D	31		M	31					L	31	CID U15				S	31	

CALENDRIER TECHNIQUE 2022 - 2023

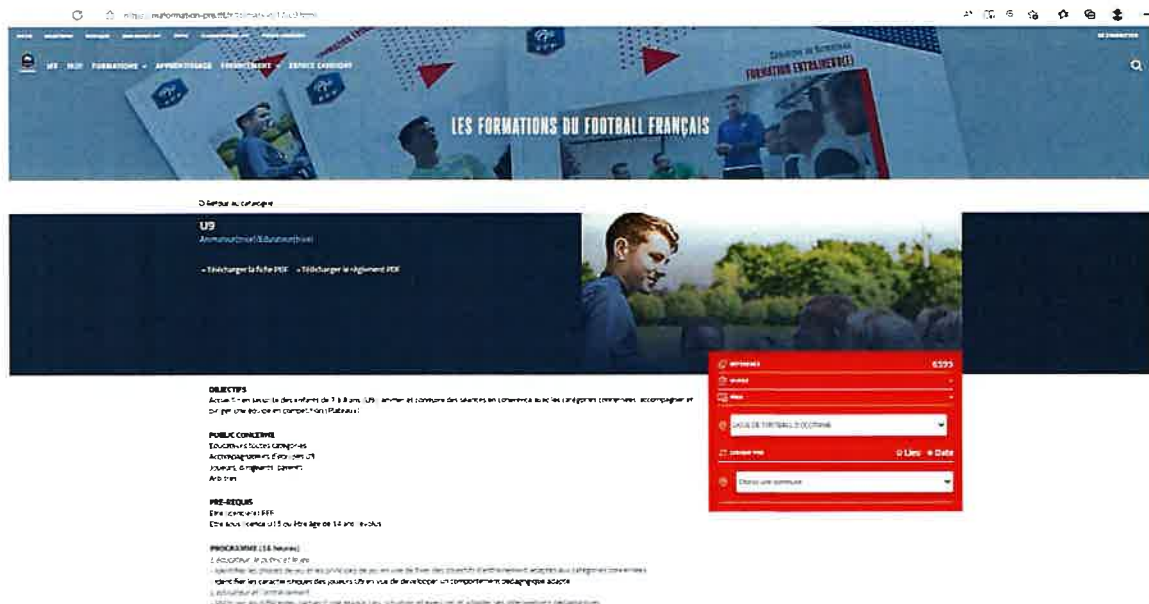


JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
D	1		M	1		M	1		S	1	PITCH U13 DEPARTEMENT	L	1		J	1	
L	2		J	2		J	2		D	2		Ma	2	PPF GB	V	2	
Ma	3		V	3		V	3		L	3		M	3		S	3	JND U6/U7 V1
M	4		S	4		S	4	FM U11/U13	Ma	4	PPF GB	J	4		D	4	
J	5		D	5		D	5		M	5	PPF U14 CAF FAF	V	5		L	5	
V	6		L	6	PPF U13	L	6		J	6	CERTIF CFF3	S	6	PITCH U13 REGION	Ma	6	PPF GB
S	7	CFF4	Ma	7	CP U12	Ma	7	PPF GB CERTIF CFF2	V	7		D	7		M	7	PERF U13 à 11
D	8		M	8	CAF + U12F/U15F Futsal	M	8		S	8		L	8		J	8	
L	9		J	9	PERF U13 Pôle Espoir	J	9		D	9		Ma	9		V	9	
Ma	10		V	10		V	10		L	10		M	10	PPF U17F	S	10	JND U6/U7 V2
M	11	PPF U15 Futsal T2	S	11		S	11		Ma	11	FM U9 Mineurs F	J	11	CERT CFF2	D	11	
J	12		D	12		D	12		M	12		V	12		L	12	CP U12
V	13		L	13		L	13	Réunion U7 secteur Ouest	J	13	RID U14F 73/74	S	13		Ma	13	Certif CFF1
S	14	CFF1	Ma	14	PPF U15	Ma	14	Réunion U7 secteur Est	V	14	PPFU14 Acad CAF FAF	D	14	Rassemblement U15 à 8	M	14	P U13F 73/01
D	15		M	15	PPF U14	M	15	PPF U14F 73 - 74	S	15		L	15		J	15	CERTIF CFF4
L	16		J	16		J	16		D	16		Ma	16		V	16	
Ma	17		V	17		V	17		L	17	CP U12	M	17	Rencontre CHA 4è-3è Albertville	S	17	Triangulaire U16-U17F
M	18		S	18	CFF2 74-73 Sévrier	S	18	FM U7	Ma	18	PPF U15/U16 FM U9 Mineurs M	J	18	Festival U11 / Coupe U13	D	18	
J	19		D	19		D	19		M	19	CAF + U17F	V	19		L	19	
V	20		L	20		L	20	Réunion U9 secteur	J	20	PPF U14 PPF U13	S	20		Ma	20	
S	21		Ma	21		Ma	21	CERTIF CFF1	V	21		D	21		M	21	
D	22		M	22		M	22	PERF U13	S	22		L	22		J	22	
L	23		J	23		J	23		D	23		Ma	23		V	23	
Ma	24		V	24		V	24		L	24		M	24	PPF U13F	S	24	
M	25	PPF U15 Futsal T3	S	25		S	25		Ma	25		J	25		D	25	
J	26		D	26		D	26		M	26		V	26		L	26	
V	27		L	27		L	27	CP U12	J	27		S	27	JD FOOTBALL FEMININ	Ma	27	
S	28	CFF1 / CFF4	Ma	28		Ma	28		V	28		D	28		M	28	
D	29					M	29	U14 73 - 38 U14 73/74-38	S	29		L	29		J	29	
L	30					J	30		D	30		Ma	30		V	30	
Ma	31					V	31					M	31	Tri U14-U15 PPF U17F			

Procédure de la candidature en ligne pour une formation d'éducateur animateur, de dirigeant ou d'arbitre

Pour réaliser une inscription en ligne, voici les différentes étapes à effectuer pour transmettre son dossier de candidature aux gestionnaires administratifs de formation :

- **ETAPE 1 : Choisir sa session dans le catalogue de formation**
- Sélectionner la Ligue



LES FORMATIONS DU FOOTBALL FRANÇAIS

US
Annuaire des US (Sélectionner la Ligue)

OBJECTIFS
Acquiescer en faveur des enfants de 7 à 9 ans, amener et conduire des séances en cohérence avec les objectifs pédagogiques, accompagner et diriger une équipe en compétition (Plateau).

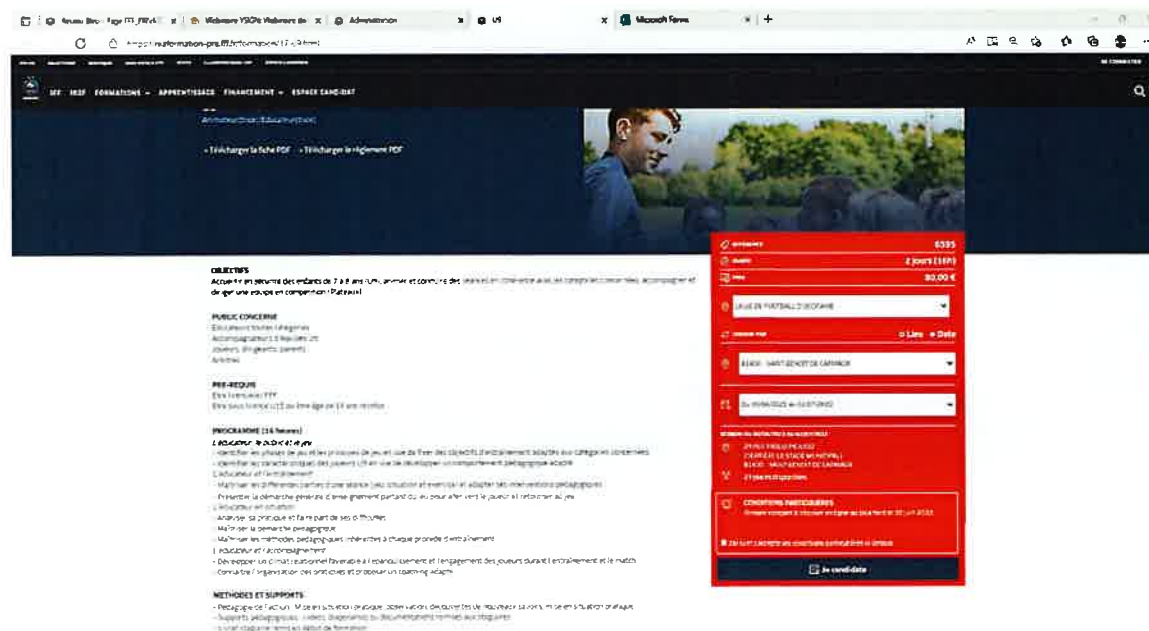
PUBLIC CONCERNE
Éducateurs toutes ligues
Accompagnateurs (5 heures)
Joueurs (6 heures)
Arbitres

PRÉ-REQUIS
Être licencié IFF
Être sous licence U15 ou être âgé de 18 ans et plus

PROGRAMME (16 heures)
L'ÉDUCATEUR, le rôle et la mission
- Identifier les phases de jeu et les principes de jeu et leur lien avec les objectifs d'entraînement adaptés aux catégories concernées
- Identifier les caractéristiques des joueurs U15 en vue de développer un comportement pédagogique adapté
- Identifier les caractéristiques des joueurs U15 en vue de développer un comportement pédagogique adapté
- Identifier les caractéristiques des joueurs U15 en vue de développer un comportement pédagogique adapté

Je candidate

- Sélectionner la date ou le lieu souhaité



LES FORMATIONS DU FOOTBALL FRANÇAIS

US
Annuaire des US (Sélectionner la Ligue)

OBJECTIFS
Acquiescer en faveur des enfants de 7 à 9 ans, amener et conduire des séances en cohérence avec les objectifs pédagogiques, accompagner et diriger une équipe en compétition (Plateau).

PUBLIC CONCERNE
Éducateurs toutes ligues
Accompagnateurs (5 heures)
Joueurs (6 heures)
Arbitres

PRÉ-REQUIS
Être licencié IFF
Être sous licence U15 ou être âgé de 18 ans et plus

PROGRAMME (16 heures)
L'ÉDUCATEUR, le rôle et la mission
- Identifier les phases de jeu et les principes de jeu et leur lien avec les objectifs d'entraînement adaptés aux catégories concernées
- Identifier les caractéristiques des joueurs U15 en vue de développer un comportement pédagogique adapté
- Identifier les caractéristiques des joueurs U15 en vue de développer un comportement pédagogique adapté
- Identifier les caractéristiques des joueurs U15 en vue de développer un comportement pédagogique adapté

Je candidate

- Accepter les conditions particulières et cliquer sur « Je candidate »



INSTITUT DE FORMATION
DU FOOTBALL

Procédure de la candidature en ligne pour une formation d'éducateur animateur, de dirigeant ou d'arbitre

- **ETAPE 2 : S'identifier**

CONNECTION

Connectez-vous avec les identifiants de votre compte FFF

ADRESSE MAIL

Saisissez votre adresse email ici

MOT DE PASSE

Saisissez votre mot de passe ici

SE CONNECTER Mot de passe oublié ?

CRÉER UN COMPTE FFF

Vous n'avez pas de compte FFF ? Créez-vous un Compte FFF dès maintenant pour pouvoir profiter de l'ensemble des services digitaux de la Fédération Française de Football (Billetterie, FFFtv, Club des Supporters, My Coach by FFF, Portail des Officiels, Application Joueurs, Appli Football Amateur, etc.)

S'INSCRIRE

- Si vous n'avez pas de compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez en créer un directement en vous rendant sur la partie droite de l'écran puis utiliser ce compte pour vous connecter
 - o Vous rentrerez alors dans le processus d'identification avec votre numéro de licencié.
- Si vous avez un compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez vous connecter directement en vous rendant sur la partie gauche de l'écran.

Après le contrôle du respect des aux exigences préalables, vous pourrez poursuivre la candidature en cliquant sur « Je continue mon inscription »

U9

Amateur (Educateur/Arbitre)

Annuler

Je continue mon inscription

Annuler

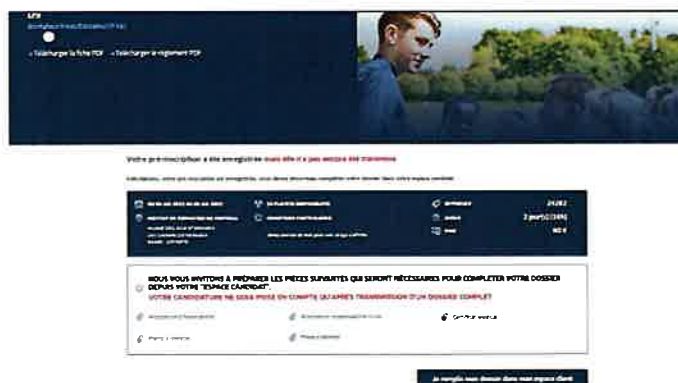
Je continue mon inscription

Procédure de la candidature en ligne pour une formation d'éducateur animateur, de dirigeant ou d'arbitre

- **ETAPE 3 : Compléter et valider les informations de votre Etat civil**



- Une fois validée, prendre connaissance des documents attendus avant de poursuivre :

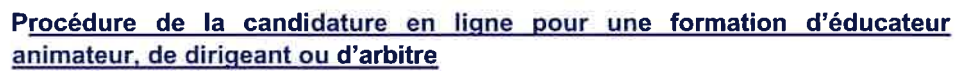


- Cliquer sur « je remplis mon dossier dans mon espace » puis dans l'écran suivant sélectionner votre dossier de candidature à finaliser en cliquant sur « Candidature en cours ».



➤ Ecran 2 : Prise en charge financière

The screenshot shows the 'Prise en charge de la formation' page in the 'Général' tab. The page has a dark blue header with the 'Général' tab selected. Below the header, there is a progress bar and a list of training modules. The main content area is titled 'Prise en charge de la formation' and contains a section for 'Prise en charge de la formation' with a 'Prise en charge de la formation' button.



- [illegible]

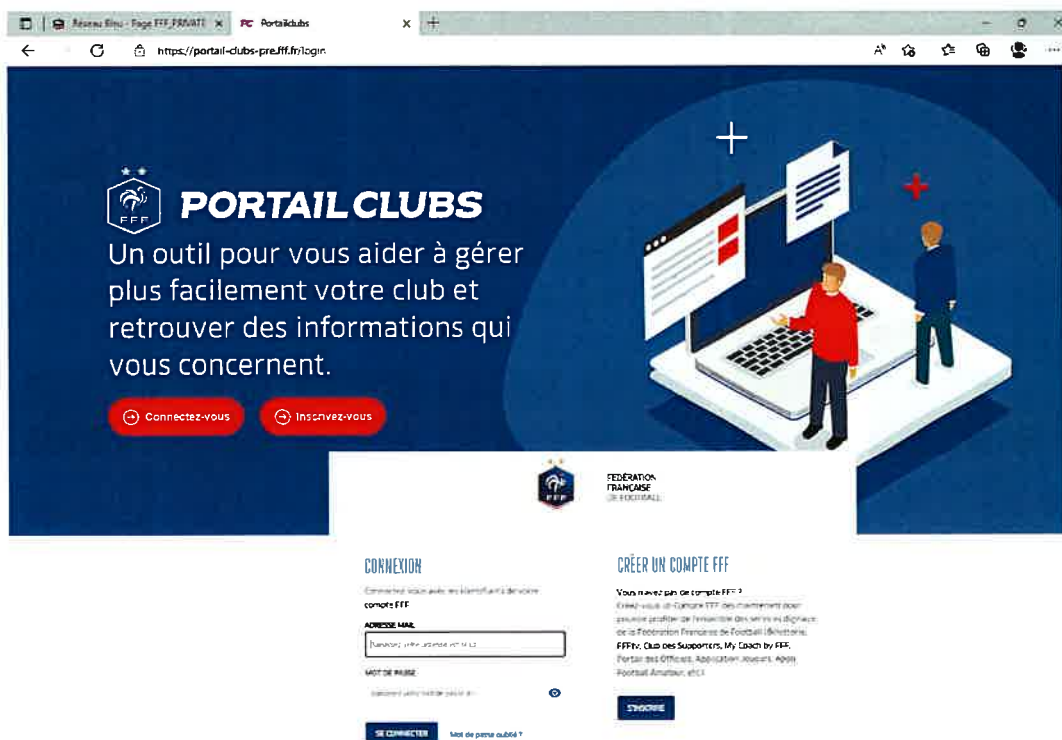
L'envoi de votre dossier de candidature est confirmé lorsque le statut de votre dossier est « candidature envoyée ».

[illegible]

Procédure à réaliser par le référent footclubs pour une préinscription de son licencié à une formation via portailclubs :

Pour réaliser des pré inscriptions, voici les différentes étapes à effectuer pour avoir accès à portailclubs, puis pour inscrire un licencié d'un club à une formation via portailclubs :

- **ETAPE 1 :** Vous rendre sur <https://portailclubs.fff.fr> et cliquer sur connecter vous.



- Si vous n'avez pas de compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez en créer un directement en vous rendant sur <https://portailclubs.fff.fr>. (partie droite de l'écran) puis utiliser ce compte pour vous connecter
 - o Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur
- Si vous avez un compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez vous connecter directement en vous rendant sur <https://portailclubs.fff.fr>. (partie gauche de l'écran)
 - o Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur

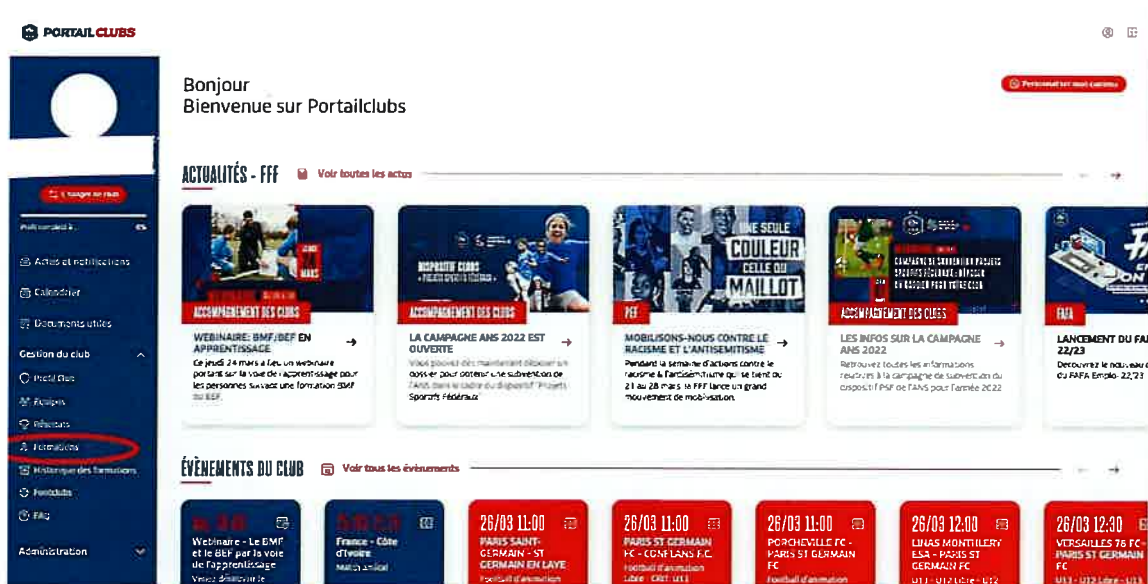
Une fois la demande effectuée en tant qu'administrateur du club (l'inscription, pour le moment, n'est pas possible pour les personnes n'ayant pas ce profil), la FFF validera votre compte et vous pourrez accéder à Portailclubs.



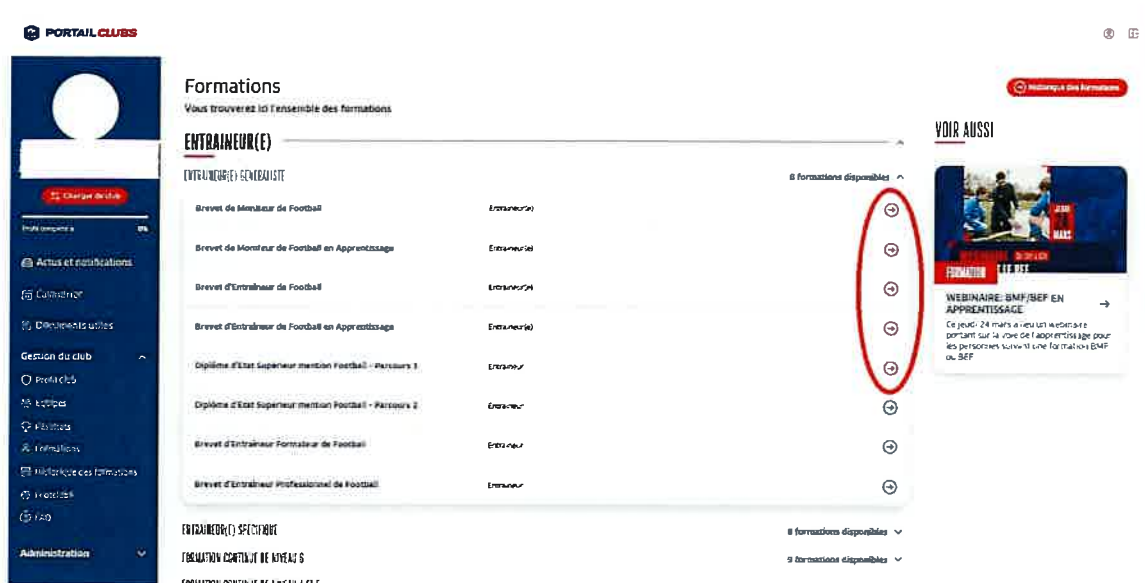
INSTITUT DE FORMATION
DU FOOTBALL

Procédure à réaliser par le référent footclubs pour une préinscription de son licencié à une formation via portailclubs :

- **ETAPE 2 : Sélectionner la formation souhaitée**
 - Une fois sur Portailclubs, veuillez cliquer sur le bouton « formation » :



- Une fois que vous êtes sur la page formation de portailclubs, veuillez choisir la formation sur laquelle le club souhaite préinscrire un ou des stagiaires :



Vous retrouvez toutes les informations et règlements concernant la formation.
Vous pouvez lancer préinscription de vos licenciés à la formation sélectionnée.



INSTITUT DE FORMATION
DU FOOTBALL

Procédure à réaliser par le référent footclubs pour une préinscription de son licencié à une formation via portailclubs :

Cliquer sur « Je préinscris mes licenciés » :

PORTAIL CLUBS

Formations

Brevet de Moniteur de Football

EXTRAORDINAIRE

Comment télécharger la formation

Comment remplir le formulaire d'inscription

Le BNF est le premier diplôme permettant d'entraîner contre rémunération. Le titulaire du BNF peut :

- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'équipe des licenciés
- Encadrer les différentes équipes d'un club au niveau départemental
- Animer et développer le projet club dans les domaines sportif, éducatif et associatif
- Participer aux actions de communication de promotion et de gestion du club et de la ville.

En savoir plus

Je préinscris mes licenciés

VOIR AUSSI

EXTRAORDINAIRE

Brevet de Moniteur de Football en Apprentissage

Entraîner une équipe de Niveau Régional 3

Vous pouvez accéder à la documentation fédérale concernant la formation en cliquant sur les liens en haut à droite :

PORTAIL CLUBS

U9

MINI-FOOTBALL (U6 à U9)

Comment télécharger la formation

Comment remplir le formulaire d'inscription

Le BNF est le premier diplôme permettant d'entraîner contre rémunération. Le titulaire du BNF peut :

- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'équipe des licenciés
- Encadrer les différentes équipes d'un club au niveau départemental
- Animer et développer le projet club dans les domaines sportif, éducatif et associatif
- Participer aux actions de communication de promotion et de gestion du club et de la ville.

En savoir plus

Je préinscris mes licenciés

VOIR AUSSI

MINI-FOOTBALL (U6 à U9)

U6/U7

MINI-FOOTBALL (U6 à U9)

Arbitre Fédérale de Football



INSTITUT DE FORMATION
DU FOOTBALL

Procédure à réaliser par le référent footclubs pour une préinscription de son licencié à une formation via portailclubs :

- **ETAPE 3 : Préinscrire vos licenciés**
 - Sélectionner l'organisme de formation dans la liste déroulante des centres de gestion

The screenshot shows the 'Formations' page for U9 on the Portail Clubs website. The left sidebar contains navigation links: 'Actus et notifications', 'Calendrier', 'Documents utiles', 'Gestion du club' (with sub-links for Profil Club, Equipes, Résultats, Formations, Historique des formations, Facclubs, FAFA, and Suivi du Projet Club), and 'Administration'. The main content area has a header 'U9' and a red button 'PREINSCRIRE (Licencié 2023)'. Below this are links for 'Reglement PDF' and 'Télécharger la fiche PDF'. A large image of a young player is on the right. The 'INSCRIPTION' section features a 'Centre de gestion' dropdown menu with 'INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL' selected. A 'Rechercher' button is at the bottom right of the dropdown.

- Rechercher les sessions proposées soit par lieu, soit par date :

This screenshot shows the same 'Formations' page, but with the 'Choisir par' section expanded. It shows 'Date' and 'Lieu' as selection criteria. The 'Lieu de session' dropdown menu is open, displaying a list of locations: 'AREHOCOUR' and 'METZ'. The 'Rechercher' button is visible at the bottom right of the dropdown menu.



INSTITUT DE FORMATION
DU FOOTBALL

Procédure à réaliser par le référent footclubs pour une préinscription de son licencié à une formation via portailclubs :

PORTAIL CLUBS

Recherche sur Portailclubs

Reglement PDF Télécharger la fiche PDF

INSCRIPTION

Centre de gestion
INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

Choisir par
Date Lieu

Lieu de session
USPA 912

Date de session
Du 20 juin au 25 juin 2022
Du 04 juin au 05 juin 2022

Je préinscris

- Valider le choix de la session en cliquant sur « je préinscris » et après avoir pris connaissance des conditions particulières.

PORTAIL CLUBS

Recherche sur Portailclubs

Reglement PDF Télécharger la fiche PDF

INSCRIPTION

Centre de gestion
INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

Choisir par
Date Lieu

Lieu de session
USPA 912

Date de session
Du 20 juin au 25 juin 2022

Je préinscris



INSTITUT DE FORMATION
DU FOOTBALL

Procédure à réaliser par le référent footclubs pour une préinscription de son licencié à une formation via portailclubs :

- Saisir le numéro de licencié de la personne à inscrire.

PORTAIL CLUBS

Je préinscris un licencié

Rechercher par

Numéro de licence

Rechercher

Centre de gestion

Choisir par

Date

Lieu de session

Date de session

Ajouter

- Cliquer sur ajouter ;

PORTAIL CLUBS

Je préinscris un licencié

Rechercher par

Numéro de licence

Rechercher

Résultats

Licence

Date de session

Valider

Avant de poursuivre, un contrôle des prérequis est effectué. En cas de problème contacter l'organisme de formation.

Pensez à vérifier l'email du licencié.

Une fois les prérequis confirmés cliquer sur valider.



INSTITUT DE FORMATION
DU FOOTBALL

Procédure à réaliser par le référent footclubs pour une préinscription de son licencié à une formation via portailclubs :

- Préciser les éléments pris en charge par le club à savoir les frais de formation, les frais de restauration et/ou les frais d'hébergement. Les précisions (offres et tarifs) seront indiquées dans les conditions particulières juste au-dessus.

Après avoir validé l'inscription de vos licenciés, retrouver la liste dans la rubrique « Historique des formations » dans le menu vertical à gauche.

Si toutefois vous rencontrez des problèmes sur Portailclub, merci de contacter portailclubs@fff.fr.

Formation agréée DRAJES

Formation en alternance

Durée : 1 an

539 h en centre

1000 h minimum entreprise

Dates :

Du 10 octobre 2022

au 06 octobre 2023

Public

Jeunes dès 16 ans et adultes
(Parcours ouvert et accessible aux
personnes en situation de handicap,
nous contacter)

Lieu :

PSA Savoie

L'Amiral

2A rue Simone Veil

73000 BASSENS

Dates à retenir :

Le 07 juin 2022 :

Réunion d'information

à 9h30 PSA Savoie

Avant le 10 septembre 2022

Retourner le dossier de candidature

Les 3 et 4 octobre 2022 :

Entretien et tests de sélection

Contact :

formation@psa-savoie.com

Sandrine LECOINTE

LD 04.79.33.06.08

Véronique BERTHIER

LD 04.79.33.38.33

15 places

Coût

Apprentis : prise en charge OPCO ou
collectivité (en fonction de l'employeur)

Salariés, individuel : 11€/heure,

Devis : nous contacter

**N'hésitez pas à nous contacter,
nous pouvons vous accompagner
dans la recherche d'employeur**



La certification qualité a été délivrée au titre
des actions de formation

OBJECTIFS :

Former des **animateurs professionnels** capables d'accueillir et d'encadrer un public varié - **Préparer et réussir le diplôme du CPJEPS** (Ministère de Jeunesse et sports), diplôme de niveau 3 constituant le premier niveau de qualification professionnelle de l'animation et l'encadrement des activités physiques et socioculturelles.

PRE REQUIS et CONDITION D'ACCES

Avoir 16 ans révolus à l'entrée en formation

Projet validé dans le domaine de l'animation

Capacité en expression orale et écrite

Etre titulaire d'une attestation de secourisme : PSC1

CONDITION D'ACCES

Présélection : Dossier de candidature, entretien et tests de sélection

Sélection : Valider l'EPMS (épreuve de mise en situation professionnelle) ou présenter une équivalence.

Pour les apprentis, signer un contrat avec une structure d'alternance

CONTENU DE FORMATION

UC1 : Participer à la vie de la structure

Objectif : Acquérir les compétences clés du métier d'animateur socioculturel et sportif. Savoir-faire, savoir-être et savoirs de base du métier et de la posture.

Posture et environnement professionnel - Gestion administrative et outils de communication - Accueillir, informer, communiquer

UC2 : Animer des temps de vie quotidienne

Objectif : Acquérir et valider la compétence AAVQ

Connaissance du public - concevoir, animer et évaluer les temps de vie quotidienne - sécuriser les activités - rôle éducatif

UC3 : Concevoir des cycles d'activités pour les groupes

Objectif : Acquérir les compétences nécessaires à la conception d'un projet d'animation dans sa globalité

Concevoir, animer évaluer un cycle - démarche de projet - gestion de groupe - évaluation

UC4 : Animer des cycles d'activités pour les groupes

Objectif : Acquérir les compétences techniques nécessaires à l'animation des activités

Proposer et animer évaluer un cycle - Démarche de projet - Gestion de groupe - Evaluation

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie active alternant théorie et mise en pratique. Seront favorisés l'apprentissage par la mise en situation concrète, le jeu, le jeu de rôle, le travail en petits groupe, l'analyse collective.

Formation alternant centre de formation et périodes de mise en application professionnelle (périscolaires, mercredis et les vacances scolaires), constituant chacun des temps de formation à part entière

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Formateurs diplômés et expérimentés dans le domaine de l'animation socioculturelle et des activités physiques de plein air

VALIDATION

UC1/UC2 : 2 sessions évaluation sur dossier et entretien de validation

UC3/UC4 : 2 sessions évaluation sur dossier, entretien et évaluation en situation.

Certifications visées niveau 3 : CPJEPS AAVQ - RNCP 32369